

ADIL de la Charente

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

57, rue Louis Pergaud

16000 ANGOULEME

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2019

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

**ADIL de la Charente
Association Loi 1901**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 26 novembre 2018, suite au décès de mon prédécesseur, Monsieur Alain BOUTLEUX, en l'absence de commissaire aux comptes suppléant et sous réserve de votre ratification, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ADIL de la Charente (Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée ou, à tout le moins, mentionnée dans l'annexe aux comptes annuels. Compte tenu de l'ancienneté acquise par les personnels de votre association, ces montants sont significatifs et restent à déterminer.

Des titres de participations figurent dans l'actif immobilisé pour 14 999 Euros alors qu'ils constituent des valeurs mobilières de placement compte tenu de leur échéance.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

J'ai procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les

autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration dans sa séance du 26 mars 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême, le 7 juin 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a smaller, more complex scribble below it, ending in a vertical stroke.

Didier RAMMELAERE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	35 071	25 349	9 721	4 913	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	14 999		14 999		
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	50 070	25 349	24 721	4 913
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	313		313	280
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	10 776		10 776	10 822	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	160 382		160 382	246 438	
DISPONIBILITES	65 738		65 738	8 925	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	237 210		237 210	266 465
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	287 280	25 349	261 931	271 378
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	283 089	283 089
	Report à nouveau	(89 421)	(74 905)
	Résultat de l'exercice	(4 744)	(14 516)
	Total des fonds propres	188 923	193 668
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	188 923	193 668
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 370	11 831
	Dettes fiscales et sociales	53 553	60 129
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance	4 084	5 750	
	Total des dettes	73 007	77 710
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	261 931	271 378
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 744,43)	(14 515,84)
(1)	Dont à moins d'un an	73 007	77 710
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	4 480	6 120
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	300 240	281 721
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	7	17
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 047	
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	306 773	287 858	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	(33)	
	Autres achats et charges externes	50 199	51 988
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 066	1 037
	Rémunération du personnel	188 344	180 207
	Charges sociales	79 011	74 272
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	2 495	2 696
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	3	8
	Total des charges d'exploitation	321 086	310 207
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(14 312)	(22 349)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	12 527	10 277
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Produits financiers	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	12 527	10 277
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(1 785)	(12 072)
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		51
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			(51)
Produits exceptionnels	Impôts sur les sociétés	2 959	2 393
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		319 300	298 135
TOTAL DES CHARGES		324 045	312 651
EXCEDENT ou DEFICIT		(4 744)	(14 516)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

Etats financiers

ADIL

ANNEXE

31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

LABROUSSE & ASSOCIES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **261 931** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **319 300** euros et un total **charges** de **324 045** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 744** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

L'annexe ci-dessous fait partie intégrante des comptes annuels.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

2. Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux prix d'achat (1) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute (1). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

(1) Le traitement comptable des frais d'acquisition d'immobilisations fait l'objet d'une option irrévocable valable sur l'ensemble des immobilisations.

1. La comptabilisation en charges a été retenue.
2. L'inscription à l'actif entrant le cas échéant dans la base amortissable a été retenue.
3. Par défaut, aucune option n'a été prise à ce jour.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018		
			Réévaluations	Acquisitions		Virent p.à p.	Cessions
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 776		919		3 695	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 644		6 384		6 652	31 376
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 420		7 303		6 652	35 071
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			14 999			14 999
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			14 999			14 999
	TOTAL	34 420		22 302		6 652	50 070

Document soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	1 068	345		1 413
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	28 439	2 149	6 652	23 936
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 507	2 495	6 652	25 349
TOTAL	29 507	2 495	6 652	25 349

Documents soumis
 au contrôle du
 Commissaire aux comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 776	10 776		
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		10 776	10 776	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

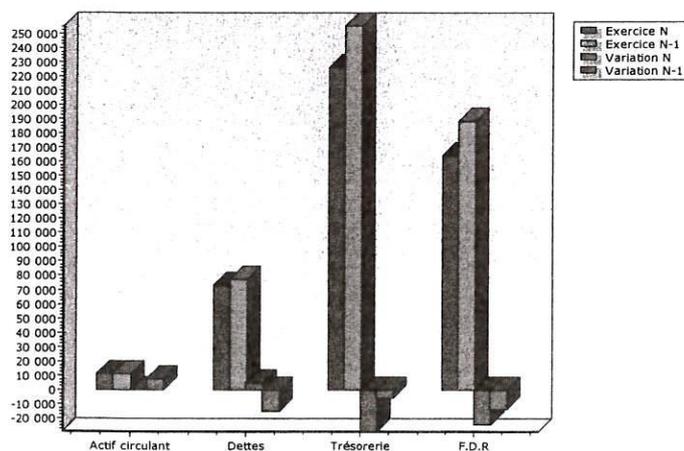
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 370	15 370		
	Personnel et comptes rattachés	17 931	17 931		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 596	31 596		
	Impôts sur les bénéfices	2 959	2 959		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 066	1 066		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	4 084	4 084			
TOTAL DES DETTES		73 007	73 007		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	280	313	33	
	Clients				
	Autres créances	10 822	10 776	(46)	7 790
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 102	11 089	(13)	7 790
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	11 831	15 370	(3 540)	(5 553)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	65 879	57 637	8 242	(9 598)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	77 710	73 007	4 703	(15 151)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(66 608)	(61 918)	4 690	(7 361)
TRESORERIE	Disponible	255 363	226 121	(29 242)	(5 945)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	255 363	226 121	(29 242)	(5 945)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		188 755	164 203	(24 552)	(13 306)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Tableau des Emplois et Ressources

		Etat exprimé en euros	
		Etat en valeurs brutes	
		31/12/2018	31/12/2017
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles		1 486
	Immobilisations corporelles	7 303	
	Immobilisations financières	14 999	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)		
TOTAL DES EMPLOIS	22 302	1 486	
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(13 868)	(19 662)
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	2 047	
	+ Autres produits (d'exploitation)	7	17
	- Autres charges (d'exploitation)	3	8
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers	12 527	10 277
	- Charges financières		
	+ Produits exceptionnels		
	- Charges exceptionnelles		51
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
- Impôts sur les bénéfices	2 959	2 393	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(2 250)	(11 820)	
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	(2 250)	(11 820)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)		
	TOTAL DES RESSOURCES	(2 250)	(11 820)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(24 552)	(13 306)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

**ADIL de la Charente
Association Loi 1901**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverte à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Angoulême, le 7 juin 2019



Didier RAMMELAERE